



## La scolarité des enfants adoptés, un enjeu pour les enfants, les familles et la société : perspectives croisées

Dans le cadre de sa grande enquête scientifique « *Adolescence, adoption et orientation* », conduite avec deux centres de recherche (universités Montpellier 1 et Paris 8), et le soutien de la région Ile de France, Enfance & Familles d'Adoption a consacré le 18 octobre 2013 une demi-journée à la Cité des sciences (Paris), sur la scolarité des enfants adoptés, réunissant chercheurs, professionnels et représentants des familles adoptives. Vous trouverez ici la contribution de Claire Tridon.

### EFA et la scolarité des enfants adoptés

Claire TRIDON  
administrateur fédéral d'Enfance & Familles d'Adoption,  
Responsable du groupe scolarité d'EFA

#### Les familles témoignent

Les questions liées à la scolarité sont au centre des préoccupations des parents adoptifs. Cela ressort avec grande force, au sein de nos associations départementales, lors des réunions publiques, dans les groupes de parole ou lorsque les administrateurs sont directement interpellés sur des situations critiques. Pour répondre à cette préoccupation prégnante les associations départementales organisent des temps d'échanges autour de ce sujet, que ce soit des groupes de parole, des rencontres autour d'un café, des journées ou des soirées thématiques. L'équipe scolarité de la fédération EFA est amenée à intervenir dans ces manifestations. C'est l'occasion de donner des éléments de compréhension, de

réfléchir ensemble sur les écueils qui ponctuent parfois la scolarité de nos enfants et, aussi, d'entendre les parents témoigner des difficultés rencontrées par leurs enfants, des relations pas toujours simples avec l'institution scolaire, du parcours scolaire des enfants, parfois très singulier, de leurs réussites aussi.

Il est impossible de restituer en quelques instants tous ces parcours, on peut cependant dresser les grandes lignes des situations le plus souvent évoquées.

✘ Avec l'évolution du profil des enfants adoptés à l'international, ceux-ci arrivant de plus en plus grands, la question de la scolarisation tardive est appelée à devenir une question centrale. Déjà, les difficultés liées à la scolarisation des enfants adoptés grands sont les plus fréquemment évoquées. Si on admet couramment le fait qu'un enfant puisse être scolarisé juste dans la classe inférieure à celle correspondant à son âge (c'est la règle qui s'applique pour les primo-arrivants), cela s'avère souvent insuffisant, tant ces enfants, arrivés à 7 ans, 8 ans, 9 ans, auraient besoin de pouvoir passer au moins un an en maternelle. Eux qui présentent souvent un grand retard de croissance qui, parfois, n'ont jamais tenu un crayon, chez qui les repères de temps et d'espace sont incertains, qui, évidemment ne possèdent encore du français que les premiers rudiments, qui ont besoin de bouger, de manipuler, d'expérimenter. Les parents, alors, s'essoufflent, frappent à toutes les portes pour obtenir qu'on laisse un peu de temps à leur enfant, qu'on lui permette de parcourir ces premières années à son rythme. Cela met, de surcroît, une pression énorme sur les parents qui se sentent d'autant plus contraints de mettre rapidement, après son arrivée, leur enfant à l'école, avec parfois le sentiment que l'institution scolaire les enjoint de le faire parce que l'enfant relève de la scolarité obligatoire.

✘ On rencontre aussi des parents dont les enfants arrivés maintenant depuis plusieurs années, adoptés petits ou grands, rencontrent des difficultés réelles et persistantes. Ces parents sont parfois dans la récrimination par rapport au système scolaire ; mais ce que je constate surtout, c'est l'énergie qu'ils déploient pour trouver des solutions adaptées à leur enfant, traçant ainsi un parcours singulier. Souvent en s'appuyant sur les dispositifs existants dans l'Éducation nationale avec des sigles qu'ils doivent apprendre à décrypter : aide apportée par une AVS, mise en place de PAI, PPS, scolarisation dans les Clis, les Clin, les Segpa, les Ulis, les Ulis-pro, les Dima ([voir glossaire](#)). Ces dispositifs ne sont pas toujours bien connus au sein même de l'Éducation nationale et souffrent souvent, à tort, d'une image très défavorable. Pourtant ils offrent parfois aux enfants une véritable chance. D'autres parents explorent des voies de l'enseignement privé : des écoles avec des pédagogies différenciées, les maisons familiales et rurales... A chaque fois, la victoire c'est de trouver la solution qui puisse permettre à l'enfant d'être pris là où il en est, de faire l'expérience de la réussite et ne plus en être en souffrance.

✘ Nous entendons également des parents qui sont confrontés à des passages très difficiles liés à l'adolescence. Des jeunes qui étaient des élèves moyens, fournissant beaucoup de travail et portés à bout de bras, perdent pied. Il s'agit aussi parfois d'élèves brillants et qui, brutalement, semblent se désintéresser complètement de l'école. Ils sont envahis par des questionnements qui prennent toute la place, n'investissent plus les apprentissages scolaires. Dans tous les cas de figure, les conséquences peuvent être extrêmement lourdes : orientation par l'échec, d'autant que ces jeunes sont dans l'incapacité de réfléchir à leur

projet de vie, déscolarisation, arrêt des études accompagné parfois de prises de risques. Ce sont des situations très difficiles à vivre pour les parents qui se sentent totalement impuissants à un moment où, par définition, les relations sont plus complexes, parfois impossibles, avec leurs propres enfants.

✕ Dans les rencontres organisées au sein des associations départementales d'EFA, on note également la présence d'enseignants qui ne sont pas concernés personnellement par l'adoption mais qui ont accueilli, qui accueillent des enfants adoptés dans leur classe. Ils sont peu nombreux mais ceux qui viennent soulèvent des questions, qui reprennent comme en un miroir celles que se posent les parents.

On peut penser que les parents qui participent à ces rencontres, qui témoignent sur les listes de discussion sont souvent ceux dont les enfants rencontrent les plus grandes difficultés. Beaucoup d'enfants adoptés ont des parcours bien plus ordinaires, certains, et nous les côtoyons, sont devenus enseignants, médecins, avocats, journalistes ou ministre, même. Il y a aussi ceux qui sont devenus artistes, écrivains, cinéastes, dessinateurs, peut-être parce que les activités artistiques ont été, pour eux, un tuteur de résilience. Et puis, il y a ceux, et ils sont sûrement les plus nombreux qui, avec ou sans le bac, au terme d'un parcours lisse ou en ayant emprunté des chemins détournés, ont appris un métier, se sont fait une place dans la société. Mais pour voir les choses sous cet angle, il faut avoir un peu de recul. C'est aussi pour cela qu'à EFA, il nous semble fondamental que tous les parents, ceux qui ont encore des enfants tout petits, ceux qui survivent avec des ados, ceux dont les enfants sont déjà adultes et ont trouvé leur place puissent échanger. Au milieu des pires difficultés, pouvoir s'autoriser à penser que tout n'est pas joué à 6 ans, à 12 ans ou à 15 ans, pouvoir imaginer un avenir à son enfant, est vital pour pouvoir continuer à le soutenir.

### **Dialoguer, communiquer, imaginer des parcours adaptés**

Il est évident que la qualité du dialogue qui pourra s'instaurer avec les enseignants et avec l'ensemble de l'équipe éducative est un facteur clé pour avancer vers des solutions, pour permettre, dans tous les cas, que chaque enfant puisse profiter au mieux de sa scolarisation.

Pourtant, ce dialogue n'est pas toujours simple, il est entravé par des incompréhensions, des malentendus, des idées reçues.

D'une part, il y a les attentes des parents qui espèrent beaucoup de l'école et attendent parfois presque une réparation par rapport à ce que l'enfant a vécu avant son adoption. Et en face, les représentations des enseignants sur ce qu'est l'adoption, représentations parfois forgées par ce que véhiculent les/certains médias. Avec toutes les confusions que cela peut entraîner et les clichés qui font écran : voir l'enfant comme un étranger, qui ne vit pas avec ses vrais parents, qui a le rythme dans le sang parce qu'il est d'origine africaine ou qui doit être bon en maths parce qu'il est né en Chine, l'idée que l'enfant est conditionné par ses origines.

Un exemple qui pourrait sembler caricatural s'il ne s'appuyait sur des témoignages trop nombreux. Il est dans les usages que, en classe de CE1, les enfants, pour aborder l'histoire et la notion du passé, soient amenés à représenter un arbre généalogique et donc invités à représenter sur un schéma leurs ascendants. Il semble clair qu'il s'agit bien pour l'enfant de figurer ses origines comme il se les représente, autant dire que c'est un exercice qui peut se

révéler périlleux. Récemment encore, nous avons eu des récits dans lesquels des enseignants ont déchiré les réalisations des enfants. Dans un cas, on leur reprochait de ne pas avoir fait mis leurs « vrais parents » et donc leurs parents de naissance ; dans l'autre cas, il leur était fait grief d'avoir représenté également sur l'arbre leurs parents de naissance. Il n'est pas difficile d'imaginer que cette norme appliquée de façon très violente sur nos enfants, aura le même effet sur d'autres enfants qui ne sont pas adoptés mais qui ne connaissent pas forcément le nom de leur père, qui sont issus de configurations familiales complexes.

De même lorsqu'un enfant rencontre de sérieuses difficultés, pouvoir avoir des interlocuteurs au sein de l'établissement scolaire, pouvoir parler avec l'enseignant pour identifier les difficultés, pouvoir rencontrer le médecin scolaire et parfois, avec lui, mettre en place un projet d'accueil individualisé pour l'enfant est une grande chance. Prendre le temps de réfléchir avec l'enseignant au rythme d'intégration, aux attentes qu'on peut avoir, à l'éventuelle orientation vers une classe spécialisée est une chose précieuse. Le fait est que les enseignants n'ont pas toujours l'habitude d'avoir un véritable dialogue avec les parents d'enfants en difficulté, ceux à qui ils ont à faire, habituellement, ont souvent connu eux-mêmes une scolarité chaotique et sont mal à l'aise avec l'école. Les parents adoptifs ne présentent pas ce profil, c'est un atout mais cela peut être perturbant pour les enseignants.

L'équipe scolarité de la fédération EFA a conçu et publié, en 2008, un guide à l'attention des enseignants, c'est un outil sur lequel les parents peuvent s'appuyer pour amorcer le dialogue avec l'équipe pédagogique. Il évoque l'histoire singulière des enfants adoptés, ce qui donne un autre éclairage sur leurs réactions, leurs difficultés éventuelles. Il met des mots sur les réalités vécues et pointe avec humour des maladresses qui pourraient être évitées, au grand bénéfice de tous.

Au-delà de ce dialogue qui nous semble incontournable et qui oblige chacun à faire un pas en avant, il nous semble indispensable que l'Éducation nationale puisse montrer plus de souplesse par rapport à la classe dans laquelle un enfant doit être scolarisé. Il faudrait qu'un enfant puisse être scolarisé, non pas dans la classe correspondant à son âge civil mais dans celle correspondant à son niveau de maturité affective et à son développement. Certains enfants, en particulier ceux qui ont vécu longtemps en institution avec pour conséquence des carences affectives et éducatives, présentent des retards de toute nature. Il faut admettre que de tels enfants puissent avoir un retard scolaire égal ou supérieur à deux ans en dépit des normes françaises. De telles mesures devraient évidemment bénéficier à d'autres enfants qui ont eu des parcours de vie complexes.

L'intégration dans la formation initiale ou continue des enseignants du primaire d'une séquence d'information sur l'adoption permettrait également de les sensibiliser et de les aider à prendre en compte, d'une façon plus générale, les situations familiales singulières de leurs élèves qui sont aujourd'hui légion. On ne peut que souhaiter que soit renforcée la formation à la question de l'hétérogénéité des élèves, des rythmes différents d'apprentissage.

Lors de la publication du guide pour les enseignants, il a été impossible de mettre en place un partenariat avec l'Éducation nationale, qui aurait pourtant permis d'assurer une plus

large diffusion au guide. En France, il existe un grand principe, celui de l'égalité, il ne faut pas désigner un public particulier.

Nous pensons qu'on peut tous s'enrichir des différences et qu'on peut informer, réfléchir aux besoins particuliers de certaines catégories d'enfants sans les stigmatiser.

De l'autre côté des Alpes, en Italie, le site du ministère de l'Éducation consacre un dossier à la question de la scolarité des enfants adoptés. Ce ministère a, de façon permanente, un représentant dans la Commission pour l'adoption internationale (CAI), qui est l'Autorité centrale italienne. La prise en compte de la question de la scolarité des enfants adoptés chez notre voisin qui, depuis une dizaine d'années, accueille beaucoup d'enfants grands, à l'image sans aucun doute de ce que va devenir l'adoption internationale, doit nous interpeller.